

Chaudron • Moufia • Bois-de-Nêfles
TELEPHERIQUE URBAIN



Novembre 2016 / Mars 2017
CONCERTATION
L'HEURE DU BILAN ET DES CHOIX

CINOR





Les acteurs du projet

Maître d'ouvrage : CINOR
Assistant Maîtrise d'Ouvrage : ARTENOR
Communication : Facto S&S/GBO/CINOR
Accompagnement et garantie de la concertation:
La suite dans les idées

Avril 2017



Page 4

- Après concertation, l'heure des choix

Page 5

- L'essentiel du projet

Page 6

- Les outils de communication de la concertation

Page 8

- Les réunions de préparation

Page 9

- Retour sur la réunion de lancement de la concertation

Page 10

- Les 3 réunions de proximité
 - Retour presse

Page 11

- Les enjeux abordés

Page 14

- Analyse des contenus recueillis

Page 16

- Le tracé

Page 17

- Les engagements de La Cinor

Page 18

- Réunion de restitution

Page 19

- Revue média

APRÈS LA CONCERTATION, L'HEURE DES CHOIX!



La CINOR présentait en novembre 2016 son projet de téléphérique urbain reliant les quartiers Chaudron / Moufia / Bois-de-Nèfles et ouvrait une large phase de concertation. Après trois mois d'échanges avec le public, qui a répondu présent, elle fait le bilan et présente ses choix.

Une ligne de transport définie avec les Réunionnais

Pour permettre aux Réunionnais de prendre part à ce projet ambitieux, la CINOR a organisé une vaste concertation publique du 28 novembre au 23 février. Le dispositif mis en place est allé bien au-delà des obligations légales afin de permettre à la population de s'exprimer très largement et ainsi d'influer sur les décisions que prendront les élus communautaires.

Outre la traditionnelle mise en place de registres consultables en mairies, de nombreuses actions favorisant l'échange et la découverte du transport par câble ont été mises en place lors de la concertation. Ces actions ont permis de découvrir le téléphérique urbain sous tous ses aspects et de donner son avis : des expositions en divers lieux publics, des réunions de proximité dans les quartiers directement concernés, la mise en ligne d'un site Internet dédié (www.telepherique-urbain.cinor.org) avec un questionnaire en ligne. Les outils de la concertation (dépliants et autres flyers) ont également été très largement diffusés grâce à de nombreux relais (membres des Conseils de secteur de Saint-Denis, du Comité des usagers de la Citalis, d'associations et de services publics).

Les résultats de la concertation renforcent le caractère essentiel de la mise en place du téléphérique urbain.

La Cinor a collecté plus de 1000 contributions au total.

Près de 350 personnes ont assisté aux réunions publiques, plus de 100 avis ont été recueillis sur les lieux d'exposition, près de 600 questionnaires remplis dont 445 en ligne. Ces contributions ont été classées et analysées par un cabinet-conseil spécialisé.

Premier enseignement, le public plébiscite ce nouveau mode de transport : 85% pensent que ce projet est bon pour le territoire, 75% pensent l'utiliser.

A ces réponses au questionnaire, s'ajoutent celles émises sur les réseaux sociaux et les sites Internet des médias locaux, ainsi que celles émises au cours de l'enquête de préférences déclarées des voyageurs sur le secteur. L'enquête a été menée en septembre 2016 auprès de quelque 300 usagers du réseau Citalis et automobilistes. Elle a révélé que « plus de 70 % des personnes interrogées sur le réseau n'auraient pas pu utiliser un mode de transport individuel pour le même déplacement. (...) Et dans l'hypothèse où le téléphérique offre un temps de parcours amélioré, plus de 75 % des utilisateurs des transports en commun sont prêts à basculer sur ce nouveau mode de transport. Par ailleurs 1/3 des automobilistes sondés sont prêts à laisser leur voiture au profit du transport en commun. »



Parmi les 3 communes de la **Communauté d'agglomération du Nord de la Réunion**, Saint-Denis est la commune la plus peuplée. Saint-Denis comptait au recensement estimatif de 2012, une population évaluée à 145 238 habitants, soit 17,5% de la population totale de l'île qui s'élevait la même année à 828 581 habitants.

La desserte des secteurs de Moufia (~15 000 habitants) et Bois de Nêfles (~9 000 habitants), à partir du secteur du Chaudron / Sainte-Clotilde (~29 000 habitants), est compliquée: Le réseau routier est très engorgé, souvent en lacet en raison du relief pentu. De plus, le nombre d'étudiants directement concernés par ce nouveau mode de transport est de ~13 000 (rentrée 2016) à l'Université de la Réunion auxquels il faut ajouter de nombreux lycéens sur ce secteur.



LA FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

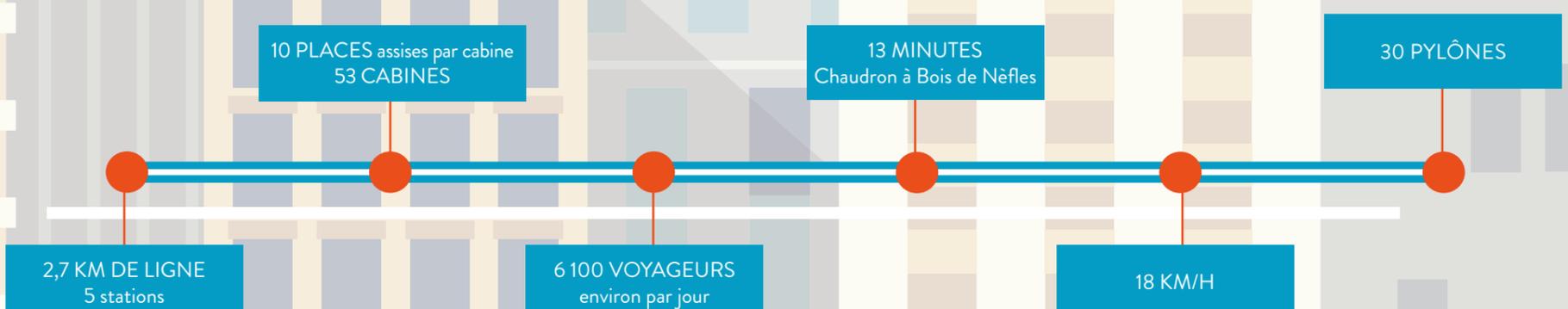
En raison de son développement urbain, la **CINOR** fait le choix d'un moyen de transport collectif qui permet de libérer les routes et d'améliorer les temps de parcours, tout en préservant l'environnement.

Une première ligne de téléphérique urbain est envisagée dans les quartiers Nord-Est de Saint-Denis entre Bois-de-Nêfles et le Chaudron (littoral) en passant par le quartier de Moufia.

Cette ligne tient compte du **futur projet RRTG** (Réseau Régional de Transport Guidé) de la Région et s'inscrit dans le projet de Réseau Intégré de Transport Moderne, porté par la ville de Saint-Denis: **RITMO** comprend la création d'un réseau de **5 lignes téléportées** desservant plusieurs quartiers des hauts et les mi-pentes en restant connecté au réseau de transport en commun en site propre du centre-ville

L'AMBITION DU PROJET

- **Accompagner le développement économique et urbain** en limitant les impacts au sol et en préservant les espaces disponibles
- **Relier ces quartiers** entre eux et mieux desservir le territoire de la CINOR
- **Faciliter la vie quotidienne**, tout en renforçant le rayonnement et l'attractivité de ces quartiers
- **Offrir un mode de déplacement sûr, rapide et silencieux**, accessible au plus grand nombre
- Faire des stations des **lieux de vie animés** renforçant les centralités de quartier.



LES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA CONCERTATION



Mise en situation 3D



© Zone Up /MCA

Exposition borne numérique

- Au siège de la **CINOR**
- À l'hôtel de ville de Saint-Denis
- À la Mail du Chaudron
- À la Bibliothèque intercommunale de Moufia
- À la mairie annexe de Bois-de-Nèfles



Espace collaboratif



Dépliants





Réseaux sociaux



Mise en situation



Presse quotidienne



Site internet



Panneaux





LES RÉUNIONS PRÉPARATOIRES (COMITÉ DES VOYAGEURS, CONSEILS DE SECTEUR)

RAPPEL

La concertation a été lancée officiellement le 2 décembre dernier sur le projet de téléphérique Chaudron / Moufia / Bois de Nèfles. Elle s'est appuyée sur un réseau de relais qui pouvait aider à animer et démultiplier les supports et actions de concertation, avec pour objectif de toucher le maximum de participants.

Ces relais avaient un double rôle : recueillir l'expression du public pour éclairer les décisions futures mais aussi informer sur le projet, voire d'appropriation du projet, intégrant en cela le plan de communication. Cette mobilisation des relais a commencé par les conseillers de secteurs et deux réunions ont été organisées avec eux : le 21 novembre pour Moufia/ Bois de Nèfles et le 25 novembre pour le Chaudron.

RÉUNIONS DE PRÉPARATIONS ET DE LANCEMENT

21 novembre 2016

Comité de secteurs de Moufia
et de Bois de Nèfles
Mairie-annexe, Bois de Nèfles



25 novembre 2016

Comité de secteurs du Chaudron
Salle Marthe Bidois, Chaudron



28 novembre 2016

Comité des voyageurs Citalis
Siège de La Cinor



29 novembre 2016

Conférence de presse
Bibliothèque intercommunale
Alain Peters, Moufia



RETOUR SUR LA RÉUNION DE LANCEMENT DE LA CONCERTATION DU 2 DÉCEMBRE 2016



RAPPEL

Cette rencontre a eu lieu le vendredi 2 décembre 2016, au début d'une séquence d'une concertation, encadrée par le Code de l'urbanisme, portant sur le projet de téléphérique urbain Chaudron/Moufia/Bois-de-Nèfles.

Cette réunion de lancement a permis de lever le voile à la fois sur le projet et sur le dispositif de concertation. Elle était principalement destinée à mobiliser les relais, à leur donner un temps d'avance sur les contours du projet et à les outiller pour aller à la rencontre de leurs amis, voisins, collègues... Plus d'une centaine de personnes a participé à cet événement préparé par l'équipe de mobilisation de la Suite dans les Idées qui a accompagné :

- deux ateliers de travail avec les conseils de secteurs de Bois-de-Nèfles et Moufia (21 novembre) et du Chaudron (25 novembre)
- une rencontre avec le Comité des usagers (28 novembre)
- une conférence de presse (29 novembre)

et qui a pris de multiples contacts tant sur le terrain (Université, clubs sportifs, usagers de Citalis...) que via les réseaux sociaux.



VERBATIM

“ **Damien**
Je trouve ce projet innovant pour l'île de La Réunion. C'est un vrai pas en avant en ce qui concerne les déplacements. ”

“ **Sandrine**
Dépêchez vous de réaliser ce projet. Posez pas tant de questions et foncez ! ”

“ **Jacqueline**
Je pense que cela ne changera rien au problème des embouteillages qui est un réel frein économique sur l'île. Ce projet ne concerne qu'une toute petite part de la population mais la pollution visuel sera conséquente. ”

“ **Thomas**
C'est un moyen agréable de changer de point de vue sur la ville (et donc sur les choses de la vie) tout en se déplaçant. ”

“ **Gwenaëlle**
Je trouve le projet très bien, ambitieux. Reste à voir maintenant comment cela se passerait en cas de coupure électrique, la question de la sécurité/insécurité à bord des cabines, l'aménagement des parkings près des arrêts (assez de places disponibles) et surtout le prix du billet qui ne devrait pas être prohibitif. ”

LES 3 RÉUNIONS DE PROXIMITÉ



LES 3 RÉUNIONS DE PROXIMITÉ



12 décembre 18h
Bibliothèque intercommunale
Alain Peters à Moufia



13 décembre 17h30
Salle Marthe Bidois au Chaudron



16 décembre 18h
Mairie-annexe de Bois de Nêles

RETOUR PRESSE





578 QUESTIONNAIRES RECUEILLIS

Questionnaires sur internet: 445
 Questionnaires recueillis en version papier: 133
 Coupon: 43
 Urne: 29
 Réunions publiques: 29

Questionnaire sur internet et dans les lieux publics

Pensez-vous que le projet est positif pour le territoire ? Oui / Non
 Pourquoi ?

Pensez-vous utiliser le téléphérique (courses, travail, loisirs...) ? Oui / Non
 Pourquoi ?

Etes-vous plutôt favorable au tracé 1 ou au tracé 2 ?

Votre avis / vos remarques sur le projet

Pour recevoir de l'information sur le projet :

Nom _____
 Prénom _____
 Ville de résidence _____
 E-mail ou adresse postale _____

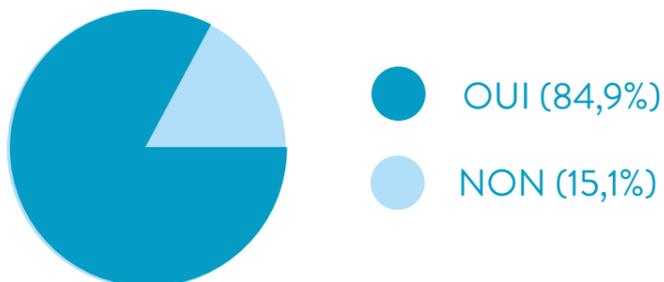
Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la concertation sur le projet de téléphérique, afin de vous recontacter plus facilement. Le destinataire des données est le CNDP et la Ville de Saint-Denis. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à : CNDP Concertation Téléphérique - 3 rue de la Sublette - CE 93025 - 93495 SAINT-DENIS CEDEX. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant en écrivant à : concertation@maquiere.net

Méthode d'analyse

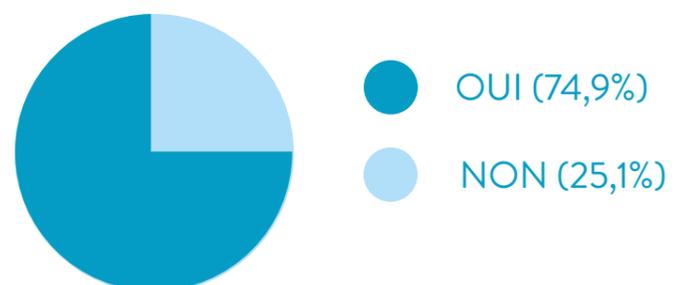
- 1/ Compilation et extraction des avis/contributions/propositions/questions
- 2/ Indexation et classement par thème et sous-thèmes
- 3/ Traitement statistique
- 4/ Analyse intermédiaire : validation de la grille d'analyse
- 5/ Rédaction de l'analyse
- 6/ Restitution de l'analyse finale

LES RÉPONSES SUR LE PROJET (458 RÉPONSES)

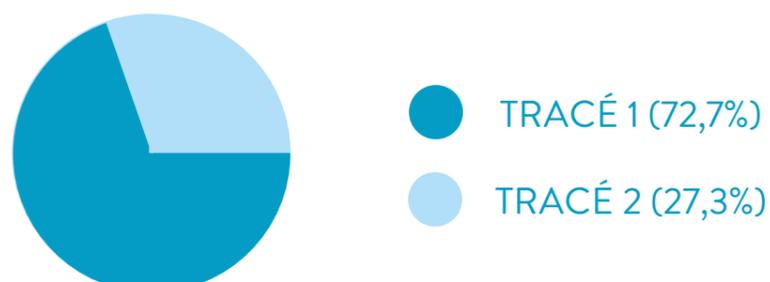
Pensez-vous que le projet de Téléphérique Urbain est positif pour le territoire ?



Pensez-vous utiliser le Téléphérique Urbain (courses, travail, loisirs...) ?



Êtes-vous plutôt favorable au tracé 1 ou au tracé 2 ?





5 GRANDS ENJEUX MIS EN AVANT PAR LES PARTICIPANTS

L'enjeu d'opportunité, de coût
et de financement et de gouvernance (15% des interrogés)

Les enjeux d'infrastructure (29%)

Les enjeux de service (27%)

Les enjeux environnementaux (10%)

Les enjeux de territoire (7%)

Autres (3%)

1

OPPORTUNITÉ Les principaux sujets traités

- > Innovation, modernisation
- > Coût/Financement: mode économique ≠ trop coûteux
- > Il y a d'autres projets à financer
- > Inadéquat: d'autres moyens de transport à privilégier, pas à cet endroit
- > Changer les mentalités

C'EST VOUS QUI LE DITES

Yves
C'est un très bon projet mais je m'inquiète de savoir qui va payer et si le projet se mettra bien en place.

Damien
C'est un moyen de locomotion en commun d'avenir

Pascal
C'est beaucoup trop cher, on paie trop d'impôts locaux.

Fabrice
Je pense que ce projet est un plus pour Saint-Denis qui devrait être démocratisé sur l'île.

Marie
J'ai le vertige

2

INFRASTRUCTURES Les principaux sujets traités

- > Désengorger le réseau routier
- > Élargir l'offre de transport
- > D'abord développer le réseau bus, le réseau routier
- > Prévoir des parkings relais sécurisés

C'EST VOUS QUI LE DITES

Marie
Mais sera-t-il accessible aux personnes en fauteuil roulant électrique ou manuel ?

Fabrice
C'est beau, c'est futuriste, c'est classe, c'est romantique, c'est plus sûr que la route

Anne
Moins d'embouteillage mais plus de pollution ...

Simon
Il y a infiniment trop de voitures !

Richard
Trop de temps et d'argent perdu sur la route



3

SERVICES

Les principaux sujets traités

- > Facilité les déplacements
- > Rapide, régulier, ponctuel, moins d'attente
 - > Sûr, confortable
- > Élargir les horaires de fonctionnement
- > Sécurité, entretien (craintes)

C'EST VOUS QUI LE DITES

“ Daniel
C'est une solution pour utiliser son véhicule (pour remonter) ”

“ Anthony
Pour aller travailler, se promener en ville sans véhicule. ”

“ Lucas
Pour sa rapidité et avoir plus de confort. ”

“ Anthony
Même pour le plaisir j'irais ! ”

“ David
Y aura-t-il plus de sécurité que les bus ? ”

4

ENVIRONNEMENT

Les principaux sujets traités

- > Impactant peu l'environnement
 - > Alternative à l'automobile
- > Adapté au terrain, au manque de foncier
- > Pas/peu de nuisances sonores/olfactives
- > Paysage, esthétique, pollution visuelle (craintes)

C'EST VOUS QUI LE DITES

“ Sylvie
Parfait pour résoudre les problèmes de franchissement de relief ”

“ Damien
Un mode de déplacement éco-durable ”

“ David
Pas de nuisances sonores et olfactives. ”

“ Tony
Na passez pas au-dessus des maisons ! ”

5

TERRITOIRE

Les principaux sujets traités

- > Développer le territoire, renforcer son attractivité
- > Valoriser les quartiers périphériques, les hauts
 - > Créateur d'emplois
 - > Tracé à revoir

C'EST VOUS QUI LE DITES

“ Jean
Développer les hauts de l'île sur le plan économique ”

“ Laurent
Penser aux connections avec le reste du réseau de transport et prévoir des parkings ”

“ Sylvie
Il y a un gros travail de concertation à mener avec les commerçants sur place. ”





ANALYSE DES CONTENUS RECUEILLIS

MÉTHODOLOGIE

La méthode d'analyse repose sur cet engagement pris par le maître d'ouvrage d'un traitement individualisé de chaque proposition ou idée que nous dénommons des «contributions» au projet.

Cette méthode se déroule en cinq étapes :

> **Un premier travail de compilation** des différentes sources puis d'extraction, au sein des éléments traités, de ce qui peut faire l'objet de « contributions ». Les éléments d'argumentations ont été repris mais les commentaires non argumentés ont été éliminés (simples encouragements ou critiques peu étayées) ;

> **La deuxième étape consiste à réaliser une indexation**, c'est-à-dire à classer par thème et sous-thèmes chacune de ces contributions. Lorsqu'une contribution peut être classée à deux ou trois endroits différents, elle est donc doublée ou triplée. Nous avons dès lors traité 1023 lignes d'indexation, ce qui permet de regrouper les contributions par paquet, au sein desquels peuvent se retrouver des points de vue contradictoires sur un même sujet ;

> **La troisième étape est celle dite du « langage commun »** que nous soumettons systématiquement au maître d'ouvrage.

En matière de transport public, il a été tiré des analyses précédentes des grands enjeux qui ont pu s'appliquer sans difficulté au projet de téléphérique de la CINOR : enjeu de territoire, enjeu d'infrastructures, enjeu de service, enjeu environnemental, auquel nous avons ajouté un enjeu d'opportunité (en y intégrant les enjeux financiers et de gouvernance...). Puis, il a été proposé, en fonction du corpus traité, des sous-thèmes associés à ces cinq enjeux. L'ensemble a été soumis au maître d'ouvrage pour parvenir à un document lisible décliné selon une grille d'analyse de 42 sous-thèmes ;

> **La quatrième étape repose sur un travail statistique** qui doit permettre de comprendre de quoi il a été le plus question dans cette concertation, sans pour autant perdre les points de vue marginaux et émergents. Ce travail permet de réaliser un classement du sujet le plus discuté au sujet le moins traité ;

> **La cinquième étape est celle de la rédaction de l'analyse qualitative**, en l'illustrant d'exemples de verbatim. Cet exercice est délicat car la synthèse de ce qui a été dit ne doit pas trop masquer la diversité des points de vue.

ANALYSE DES RÉSULTATS

1 – Le poids des grands enjeux

Pour commencer par l'enjeu d'opportunité qui est la question centrale pour un projet, il est à noter que ce n'est pas cet enjeu qui est le plus discuté, dès lors que l'écrasante majorité des contributions dépasse ce sujet pour ce projet dans les aspects concrets du projet et de sa mise en œuvre.

La quasi-totalité des contributions est donc favorable au projet, qui est considéré comme innovant, séduisant, attractif... et ce tant pour les quartiers desservis que pour le rayonnement de l'agglomération et de la Réunion. Une minorité, souvent défavorable au projet, s'interroge essentiellement sur le coût et le financement, mais aussi sur le risque de privilégier ce mode de transport au détriment du bus et sur l'inadéquation du projet à cet endroit.

Dès lors, le débat public se porte davantage vers **les enjeux d'infrastructures** (quel dispositif technique, quelles conséquences pour le réseau routier, le réseau de bus,... ?) et **les enjeux de services** (quel équipement des cabines, quels avantages en termes de rapidité et de confort, quels inconvénients en termes de sécurité ou d'accessibilité,...?). Ces deux enjeux couvrent plus de la moitié des contributions.

L'enjeu environnemental vient loin derrière mais porte des points de vue éclairants sur la vision qu'ont les auteurs de contributions du rôle du téléphérique, de la place des transports publics en général et de la voiture dans une grande ville comme Saint-Denis - sans oublier bien sûr celle des circulations douces (vélo, marche à pied...), encore émergente mais de plus en plus affirmée.

Enfin, **l'enjeu de territoire** est encore peu évoqué et méritera d'être approfondi sans doute d'ici le démarrage du chantier, pour que ce téléphérique bénéficie réellement aux quartiers qu'il dessert, en particulier en termes d'emploi et donc d'activité et d'animation aux pieds des stations. Le débat a aussi porté sur le choix du tracé et l'opportunité de démarrer un réseau de téléphériques à cet endroit. À deux ans de la réalisation de ce nouveau mode de transport, ce sujet est encore traité à la marge et concerne plus directement les riverains des stations et les équipements, commerces et services qui seront desservis.

2 – L'enjeu d'opportunité

Il a été classé dans ce thème toutes les expressions mettant directement en question l'intérêt du projet et le débat sur l'opportunité de le réaliser sous cette forme et sur ce parcours. Une part importante des contributions souligne la qualité du projet, son caractère moderne, exemplaire, innovant et même séduisant.



Une partie des contributions, pourtant favorables au projet par ailleurs, émet des doutes sur le coût et le financement du projet ; cette question était sans doute insuffisamment précise dans les présentations.

Deux débats s'engagent aussi entre les contributeurs. Le premier entre ceux qui pensent que c'est un mode de transport assez économique par rapport à d'autres, et ceux -plus nombreux- qui pensent qu'il est trop coûteux.

Le deuxième sur la capacité des réunionnais à changer de mentalités : beaucoup de voix s'expriment dans cette concertation contre le « tout-voiture » mais il y a encore de nombreuses personnes – sans doute des automobilistes – qui espèrent un désengorgement du réseau routier et ne veulent pas laisser leur voiture .

Certaines personnes pourtant favorables au projet, estiment qu'il faudrait d'abord renforcer le réseau de bus et le réseau routier. Enfin, les plus opposés au projet s'interrogent sur le choix de ce mode, sur son opportunité dans les quartiers visés. Les plus modérés souhaiteraient voir le projet se faire ailleurs (à la Montagne mais aussi pour relier les « hauts » de Saint-Denis entre eux).

3 - L'enjeu d'infrastructure

C'est sans doute sur cette question que s'exprime le plus le besoin très fort de voir le réseau routier se désengorger grâce au téléphérique et dans une moindre mesure, celui de faire du téléphérique une alternative à la voiture ou au bus et une extension du réseau de transport actuel. Le débat a lieu aussi sur le tracé, à la fois sur le choix laissé entre les deux scénarii et leurs avantages et inconvénients, mais il y a aussi quelques avis assez rares sur des tracés différents : une prolongation vers Piton-Bois-de-Nèfles a été plusieurs fois évoquée. Des contributions interrogent aussi la capacité du téléphérique de « s'interfacer » sur le réseau de bus et de rejoindre facilement et rapidement le centre-ville de Saint-Denis.

Beaucoup de questions se sont exprimées sur le dispositif technique proposé avec des préoccupations plus précises sur les risques de panne, les risques météo et la sécurité des matériels. La concertation intervient au moment du lancement du premier téléphérique urbain de Brest, et il est probable que certains participants ont entendu parler des pannes techniques qui ont émaillé son ouverture.

4 - L'enjeu de service

Les contributions regroupées sous ce thème témoignent de ce que les participants attendent prioritairement du téléphérique : un moyen de transport qui facilite leur déplacement, mais surtout un moyen rapide, régulier, ponctuel, sûr et confortable. Il est clair que cela est exprimé en comparaison de la voiture et du bus. Certains parlent de leur stress et voient dans le téléphérique un moyen pratique de se déplacer et donnent toutes leurs raisons de l'emprunter: pour aller au travail, faire les courses,...

Quelques-uns évoquent même qu'ils l'apprécieront comme un plaisir et avec des arguments qui n'ont rien d'utilitaire : pour la vue, pour se promener... loin du jugement habituellement porté sur les déplacements dans l'agglomération.

Quelques participants profitent de cette concertation pour demander un élargissement des horaires de fonctionnement du réseau de transport et suggèrent même des adaptations innovantes face à des besoins particuliers voire émergents : transporter un vélo, bénéficier du wifi, veiller à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, voyager avec un animal,...

Enfin, les principales craintes reposent dans ce domaine sur la capacité de la CINOR à entretenir les installations et à assurer la sécurité des voyageurs.

5 - L'enjeu environnemental

Même si ce thème est moins traité que les deux précédents, il fait apparaître une palette d'arguments en faveur du téléphérique comme un moyen de limiter les impacts sur l'environnement. Son caractère non-polluant est particulièrement souligné face à la voiture et au bus (pas de nuisances sonores... et même « olfactives »).

Ce mode de transport est considéré aussi comme particulièrement adapté au manque de foncier et à la nécessité de s'adapter au relief de la Réunion.

Des craintes s'expriment cependant sur l'aspect de ce téléphérique et son insertion dans le paysage : inquiétude sur l'esthétique des pylônes et des stations et bien entendu sur le survol de certaines propriétés. Certains parlent de « pollution visuelle ».

6 - L'enjeu de territoire

Malgré les efforts réalisés pour que la concertation approfondisse les attentes des participants sur ce qu'apporterait le téléphérique aux quartiers desservis, il y a assez peu de contributions qui portent sur ces aspects. Des propositions diversifiées interviennent sur ce qui pourrait être fait au pied des stations tant en termes de services, d'équipements que d'activités économiques,... mais sans que les « nouvelles centralités » promues par les élus ne soient encore totalement appropriées par les contributeurs. Nombre d'entre eux voient en tous cas l'intérêt de valoriser les quartiers et les hauts de Saint-Denis, y compris au niveau touristique, et de développer le territoire avec un projet exemplaire et susceptible de renforcer son attractivité. La question est souvent revenue d'axer ce développement vers la création d'emplois et d'activités pour les habitants eux-mêmes.

Ce sujet méritera sans doute un approfondissement ultérieur de la concertation, dans un dialogue entre la Ville de Saint-Denis et la CINOR.



LE TRACÉ





ENGAGEMENT N°1

La Cinor s'engage à réaliser la première ligne de téléphérique urbain de la Réunion d'ici 2020.

ENGAGEMENT N°4

La Cinor s'engage à réaliser ce téléphérique urbain sur un nouveau tracé comprenant 5 stations

- Bois-de-Nèfles
- Bancoul
- Moufia
- Campus
- Chaudron

afin de maintenir le projet dans une enveloppe financière de travaux d'environ 45 M€ pour garantir sa réalisation d'ici 2020 et avec un plan de financement maîtrisé.

Ce téléphérique urbain tient compte de l'étude de prévision de trafic qui prévoit plus de 6 000 voyageurs/jour.

Ce nouveau tracé limite au maximum le survol des propriétés individuelles et il sera demandé à l'opérateur d'aménager les cabines pour limiter la co-visibilité

ENGAGEMENT N°7

La Cinor s'engage à améliorer les liaisons entre le pôle d'échange du Chaudron (terminus du téléphérique) et les réseaux de bus en site propre: le réseau actuel vers le centre-ville de Saint-Denis mais aussi celui qui se développe vers Sainte-Marie, Sainte-Suzanne et l'est de la Réunion.

ENGAGEMENT N°10

La Cinor s'engage à faire de ce téléphérique urbain un atout pour l'activité économique en pied de stations et l'emploi, en demandant à l'opérateur de mettre en oeuvre la clause d'insertion pour la phase chantier et de favoriser le recrutement local pour les emplois générés par l'installation (maintenance, accueil, assistance aux voyageurs, ...)

Le mode de gestion du téléphérique urbain va permettre à la CINOR de veiller au respect des engagements de l'opérateur qui sera choisi.

ENGAGEMENT N°2

La Cinor s'engage à intégrer ce projet au réseau de transport public existant:

- en le connectant au réseau de bus Citalis
- en pratiquant les mêmes tarifs que sur le réseau bus
- en assurant une intermodalité poussée à chaque station.

À terme, ce réseau sera également raccordé au futur réseau de transport régional.

ENGAGEMENT N°5

La Cinor s'engage à mettre en oeuvre une technologie qui garantit :

- la ponctualité (fréquence des cabines inférieure à la minute)
- la rapidité (temps de trajet de Bois-de-Nèfles au Chaudron inférieur à 15 minutes)
- la fiabilité technique du téléphérique urbain (limitation de la vitesse des cabines à partir de 20m/s de vent soit 72km/heure)
- la sécurité par des dispositifs d'alarme et de vidéoprotection
- l'accessibilité à tous (fauteuils, vélo ...)

ENGAGEMENT N°8

La Cinor s'engage à encourager le plus possible les modes de transports doux, à améliorer la desserte bus et les moyens de circulation non-polluants (vélo, vélo électrique, marche à pied...) sur les parcours domicile/téléphérique, à encourager les personnes qui accepteront de ne plus utiliser de véhicule individuel, de co-voiturer ou d'utiliser un autre moyen de transport que la voiture, pour réduire la pollution et décongestionner le territoire.

ENGAGEMENT N°11

La Cinor s'engage à associer les habitants, les acteurs économiques, sociaux, éducatifs et environnementaux à chaque étape de l'élaboration du projet.

Outre les actions de communication (site internet, réseaux sociaux, affichage et publication), un dispositif de concertation sera mis en place pour assurer le lien permanent entre le maître d'ouvrage, ses partenaires, et la population. Un comité des partenaires assurera le suivi de ces engagements aux côtés du comité des voyageurs. Les données du projet seront mises en ligne régulièrement (études, descriptifs techniques...).

La CINOR adhérera à la nouvelle charte nationale de la participation du public.

ENGAGEMENT N°3

La Cinor s'engage à faire de ce téléphérique une première étape dans le développement d'un réseau de lignes à Saint Denis en développant un deuxième projet à la Montagne.

En fonction du succès de ces deux premières lignes, de nouveaux tronçons pourront être mis à l'étude dans les prochaines années sur le territoire de la CINOR.

Le savoir-faire acquis par la CINOR pourra être mis à la disposition d'autres collectivités qui auraient des projets similaires

ENGAGEMENT N°6

La Cinor s'engage en particulier à créer des parkings-relais sécurisés au pied des stations Bancoul et Bois-de-Nèfles avec un trafic de stationnement attractif ainsi que des aires de co-voiturage et des déposes-minutes.

ENGAGEMENT N°9

La cinor s'engage à réorganiser la circulation et réaménager de véritables centres de quartiers avec des services publics et des commerces, autour des stations Bois-de-Nèfles, Bancoul, Moufia-Bibliothèque et Chaudron, en concertation avec la Ville de Saint-Denis et les acteurs économiques déjà présents.

RÉUNION DE RESTITUTION LE 28 FÉVRIER 2017 AU PARC DES EXPO

LE BILAN DE LA CONCERTATION

Gérald MAILLOT

Président de la CINOR

“ Pour nous, initiateurs de ce nouveau mode de déplacement à la Réunion, nous n'avons pas le droit de ne pas réussir parce que grâce à ça nous sommes persuadés que nous pourrions peut-être commencer à freiner l'avancée du goudron, de l'enrobé sur les terres réunionnaises. ”

Mikael NACIVET :

Chef des projets de Transports par câbles

“ Ce qui nous importe dans cette démarche aussi, c'est que nous nous situons véritablement en amont de la construction de ce projet, que l'on souhaite associer la population, puisque ce type de projet et de transport se destine en premier lieu à la population. Donc, il s'agissait d'entendre la population donner son avis sur ce type de projet. ”

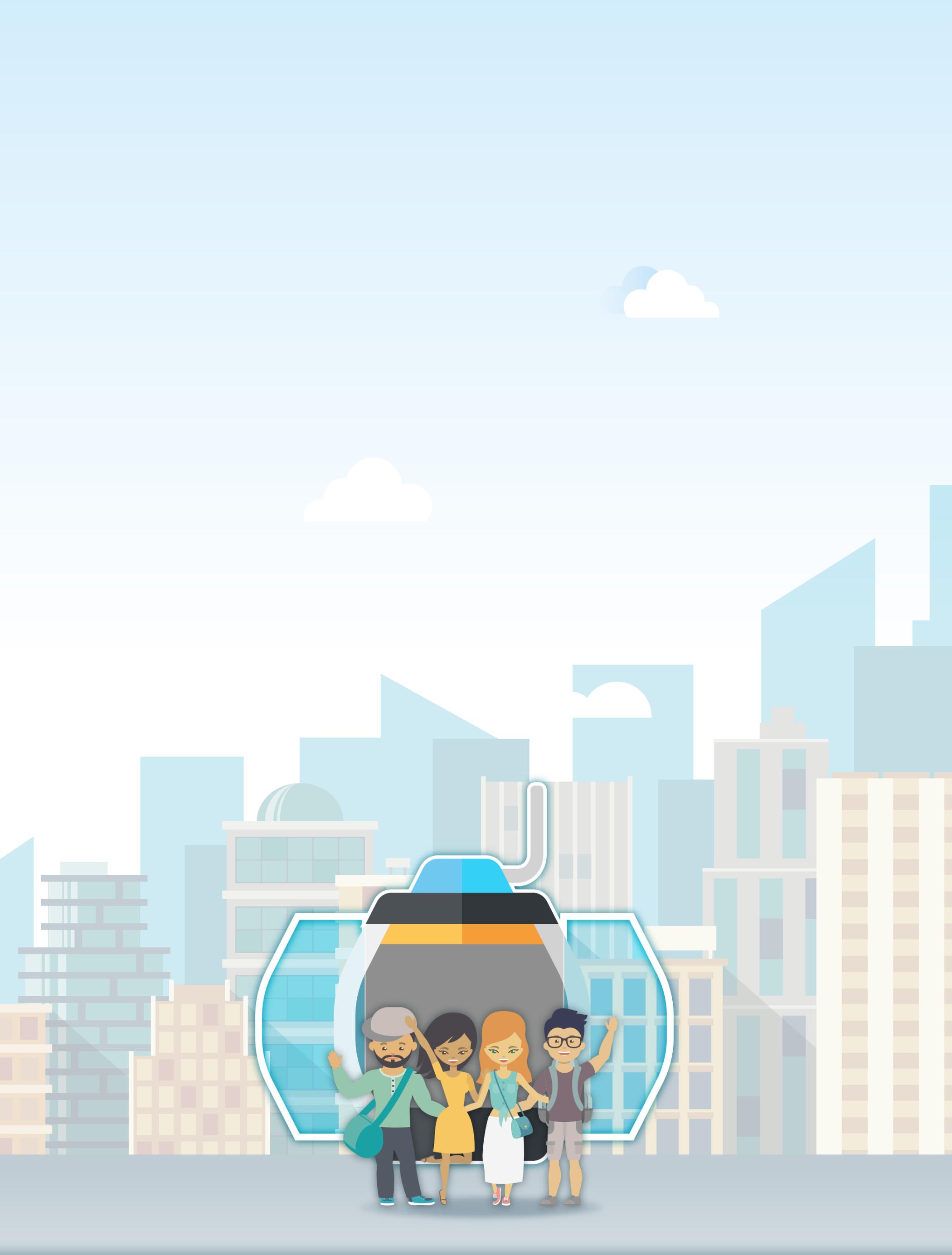
Jean-Pierre MARCHAU :

Élu de la commission Transport

“ On a parlé d'un projet tape-à-l'oeil, mais on n'a pas choisi le téléphérique ou le transport par câble comme un projet tape-à-l'oeil. En fait, c'est un projet global de mobilité alternative non pas à l'automobile mais à la route. (...) Nous avons donc décidé pour surmonter les embouteillages de la route, de faire des déplacements aériens. Donc les gares seront en hauteur, le transport se fera par les airs. ”

“ Le téléphérique est une technique qui fonctionne depuis des dizaines et des dizaines d'années... Ce qui est innovant, c'est que le nôtre est en milieu urbain. Par rapport à Brest, où le réseau ne fait que 400 mètres, le nôtre fera presque 3 kilomètres. Donc l'innovation, c'est de faire adhérer la population du quartier à utiliser ce mode de transport pour pouvoir s'affranchir, se libérer un peu des difficultés qu'il y a à utiliser l'autobus ou l'automobile. C'est la logique que nous avons et c'est bien une réflexion globale, un projet de mobilité alternative à la route. ”





CINOR